



Déclassifié
AS/Jur (2009) 43
29 septembre 2009
fjdoc43 2009

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Situation dans la région du Caucase du Nord : Sécurité et droits de l'homme

Deuxième rapport d'information

Rapporteur: M. Dick Marty, Suisse, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Ce document présente l'évolution récente (à partir d'avril 2008, donc depuis l'élaboration de mon premier rapport d'information¹) de la situation en terme de sécurité et des droits de l'homme dans la région du Caucase du nord de la Fédération de Russie. Le document s'appuie sur les données recueillies par les organisations de défense des droits de l'homme sur place ainsi que sur les informations publiées par les médias russes ou étrangers.

I. Introduction : le Caucase du nord et les fléaux de l'insécurité et de l'impunité

1. Il faut malheureusement constater que le conflit armé continue dans toute la région du Caucase du nord. Les structures paramilitaires mises en place par les combattants illégaux redeviennent de plus en plus organisées, coordonnées, massives et mieux équipées techniquement. Les hauts représentants des pouvoirs régionaux sont ciblés de plus en plus fréquemment par les combattants illégaux et, à partir l'été 2009, la tactique des attentats suicides est souvent pratiquée. Le nombre de victimes civiles des attentats terroristes augmente.

2. Dès l'été 2008 on assiste à l'intensification du conflit : si en 2007, jusqu'à l'été, le chiffre total des pertes humaines subites par les organes des forces de l'ordre était de 63 tués et 132 blessés, en été 2008 celui-ci a atteint 82 tués et 169 blessés. Les insurgés se sont davantage organisés et ont été plus actifs dans toute la région durant toute la période de 2008-2009, et les pertes humaines des forces de l'ordre ont été conséquentes : en automne 2008, 83 policiers et militaires ont été tués et 143 blessés, en hiver 2008, on déplore 37 tués et 113 blessés (la baisse est expliquée par la baisse saisonnière de l'intensité de l'activité des insurgés), et au printemps 2009, 40 tués et 89 blessés².

3. L'été 2009 a vu un sursaut sans précédent de l'activité de l'insurrection armée dans le Caucase du nord. Il est symptomatique que les déclarations victorieuses annonçant l'écrasement du terrorisme dans la région, fréquentes les années précédentes, sont devenues beaucoup moins triomphalistes dès le début de 2009. Vers l'été 2009 elles ont cessé complètement. Au contraire, plusieurs hauts fonctionnaires et élus, y compris le Président de la Fédération de Russie Dmitri Medvedev, reconnaissent que l'impression de la pacification dans le Caucase du Nord s'est avérée fautive : non seulement le conflit n'est pas éteint ni localisé, mais il menace au contraire de se propager dans les républiques relativement « calmes » jusqu'alors – la Kabardino-Balkarie et l'Ossétie du Nord-Alanie.

¹ Document déclassifié par la Commission le 30 septembre 2009.

² Doc [AS/Jur \(2008\) 21](#): « Recours juridiques en cas de violation des droits de l'homme dans la région du Caucase du Nord », note introductive supplémentaire, avril 2008.

³ Ici et plus loin les informations concernant les pertes des organes des forces de l'ordre proviennent de l'association «Non à la guerre» - Voïne.net. Ces données regroupent les informations publiques transmises par les médias russes et sont utilisées comme indicateur du niveau de l'insécurité dans la région, entre autres, par «Memorial».

4. Ainsi, 142 agents des forces de l'ordre ont péri et 280 ont été blessés durant les trois mois d'été 2009 – ce niveau critique de pertes au sein de la police et de l'armée s'avère le plus meurtrier depuis quatre ans (82 tués et 169 blessés en été 2008, 63 tués et 134 blessés en été 2007, 83 tués et 210 blessés en été 2006 et 102 tués et 265 blessés en été 2005).

5. Les attentats terroristes font des victimes non seulement parmi les agents des forces de l'ordre, mais aussi parmi les civils : par exemple, le 6 novembre 2008 à Vladikavkaz, capitale de l'Ossétie du Nord, 12 personnes ont péri dans l'explosion d'un bus provoquée par une terroriste kamikaze. En Ingouchie, les attentats terroristes dirigés contre les civils sont devenus plus fréquents depuis l'été 2008 : les terroristes ciblent les clients des salles de jeux et des cafés, les responsables religieux et administratifs. En été 2009, une vague d'attentats contre les hauts fonctionnaires a parcouru le Daguestan et l'Ingouchie. Des assassinats démonstratifs d'habitants locaux russophones ont été de nouveau constatés en été 2009, après une longue période de répit.

6. Par ailleurs, on peut constater la persistance des pratiques illégales et violentes mises en œuvre par les agents des services des forces de l'ordre dans leur lutte contre le terrorisme. Enlèvements de personnes, actes de torture, traitements dégradants, exécutions extrajudiciaires, « fabrication » de procès continuent dans la région. En outre, la situation d'impunité quasiment totale pour les crimes commis par les représentants des forces de l'ordre dans le cadre des opérations contre-terroristes semble perdurer. Le sort de la grande majorité des personnes disparues n'a pas été éclairci, et les responsables ne sont presque jamais inquiétés. La base de données du centre de défense des droits de l'homme « Memorial » compte plus de 3000 cas des disparitions forcées des personnes, pour lesquelles personne n'a été poursuivi. Les cas individuels présentés en annexe en représentent une sélection – dans ces affaires, il devrait être particulièrement facile d'identifier les coupables, s'il y avait vraiment une volonté de le faire.

7. Les défenseurs des droits de l'homme enregistrent donc un nombre important de crimes, dont les structures des forces de l'ordre et des organes du pouvoir qui conduisent les opérations contre-terroristes en Tchétchénie, Ingouchie et au Daguestan sont vraisemblablement responsables, d'après les témoignages et autres éléments de preuve recueillis par les défenseurs. Les agents des services des forces de l'ordre déclarent habituellement que toutes les personnes tuées dans le cadre des opérations spéciales sont des combattants qui ont résisté à l'arrestation. En même temps, des traces de torture sont présentes sur les corps, et des témoins déclarent que les personnes tuées avaient été enlevées par des agents des forces de l'ordre, souvent inconnus.

8. Les défenseurs des droits de l'homme redoutent l'existence dans la région d'« escadrons de la mort » - des unités des forces de l'ordre locales, y compris des unités locales de structures fédérales, qui échapperaient au contrôle des autorités fédérales. Dans le cadre d'une conférence de presse à Moscou en septembre 2009, les défenseurs des droits de l'homme ont déclaré que les violences et l'instabilité profitaient non seulement aux combattants illégaux, y compris les plus endurcis, mais aussi aux « siloviks » (membres de l'appareil sécuritaire) qui utiliseraient la guerre contre le terrorisme comme tramplin pour leurs carrières³.

9. Il semble que des hauts représentants des autorités fédérales russes deviennent conscients de l'inefficacité de la politique de la lutte contre le terrorisme telle qu'elle est appliquée dans la région. Ainsi le Président Medvedev a désigné trois raisons de l'échec de la lutte anti-terroriste, qui sont, selon lui, la corruption, le système clanique et l'inefficacité des organes du pouvoir et surtout des organes des forces de l'ordre⁴.

10. De même, peu après l'attentat meurtrier du 17 août 2009 à Nazran, le Président Medvedev a révoqué le ministre de l'intérieur ingouche Rouslan Meyriev et a caractérisé le travail des organes des forces de l'ordre de la république comme insuffisant.

³ Conférence de presse « 'Escadrons de la mort' dans le Caucase du Nord. Été 2009 », avec participation des représentants des organisations « Memorial », Groupe de Helsinki de Moscou, « Mères du Daguestan pour les droits de l'homme » et « Pour les droits de l'homme », Moscou, 2 septembre 2009.

⁴ Agence d'Information Daguestan, 06/07/2009, cité dans le rapport du « Memorial » « Situation dans la zone du conflit dans le Caucase du Nord. Estimations des défenseurs des droits de l'homme. L'été 2009 ». A paraître.

11. La situation particulièrement difficile en matière des droits de l'homme a également attiré l'attention du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Thomas Hammarberg qui a effectué une visite d'une semaine dans la région en septembre 2009⁵.

12. Nous proposons d'étudier d'abord la situation dans chacune des trois républiques du Caucase du Nord qui nous intéressent particulièrement – la République tchétchène, l'Ingouchie et le Daguestan – et ensuite de nous arrêter sur les tendances les plus significatives (et les plus inquiétantes) dans la région.

II. La situation en République tchétchène, en Ingouchie et au Daguestan

A. La République tchétchène

1. La situation en terme de sécurité

13. Le nombre d'enlèvements et d'attaques dirigées contre les représentants des forces de l'ordre est resté plus ou moins stable en 2008 et jusqu'au printemps de 2009.

14. Ainsi, en hiver 2007/2008, 18 représentants des forces de l'ordre ont été tués et 40 blessés ; au printemps 2008, 20 ont été tués et 21 blessés ; en été 2008, on a compté 33 tués et 70 blessés ; en hiver 2008/2009 on parle de 8 tués et 18 blessés, et au printemps 2009 de 16 tués et 39 blessés. La tendance s'est dramatiquement renversée en été 2009, quand 52 policiers et militaires ont été tués et 102 blessés. Il est intéressant de constater que cette augmentation des pertes arrive peu après la suppression du régime de l'opération anti-terroriste sur le territoire de la République Tchétchène, présentée comme un grand succès de la politique sécuritaire du Président Kadyrov.

C'est le 16 avril 2009 que le régime spécial de l'opération anti-terroriste, en vigueur jusqu'alors sur tout le territoire de la République Tchétchène a été aboli. Les unités de l'armée fédérale en déploiement devront être retirées de la Tchétchénie⁶ et la tâche de la lutte contre le terrorisme sera définitivement transmise (même si ce processus avait débuté encore avant) aux forces de l'ordre locales – celles soumises au ministère de l'intérieur tchétchène et certains bataillons de l'Armée de l'intérieur de la Fédération de Russie, majoritairement composés de « kadyrovtsi »⁷, en réalité sous les ordres de Ramzan Kadyrov personnellement, même si ce dernier refuse catégoriquement de l'admettre. Le Président tchétchène avait pris position en faveur de l'abolition de l'opération anti-terroriste à plusieurs reprises, ce qui peut être expliqué par sa volonté de présenter la situation en république comme stable et pacifique. Mais durant le mois suivant l'abolition du régime de l'opération anti-terroriste au moins six combats armés ont eu lieu sur le territoire de la Tchétchénie, dans lesquels dix agents de police et de l'armée fédérale ont été tués et sept blessés. De surcroît, quelques jours après son abolition, le régime de l'opération anti-terroriste a été de nouveau introduit dans trois régions de la Tchétchénie.

15. Ainsi, la situation en Tchétchénie est loin d'être stable et les combattants insurgés restent actifs, en dépit de l'image que les autorités tentent de présenter.

2. La situation en matière de droits de l'homme

16. Presque toutes les organisations de défense des droits de l'homme présentes dans la région ont constaté une certaine amélioration de la situation en Tchétchénie en 2007, et jusqu'au début de 2008, en ce qui concerne le nombre d'enlèvements et d'actes de torture.

17. Cependant, une nouvelle augmentation du nombre d'enlèvements en Tchétchénie a été constatée à partir de mai 2008, après une longue période pendant laquelle ces cas étaient assez

⁵ [Communiqué de presse](#) : « Le Commissaire appelle à mieux protéger les défenseurs des droits de l'homme », 15.09.2009

⁶ Le régime de l'opération contre-terroriste en Russie offre aux responsables un mandat très large. Les limitations des droits et des libertés imposées par ce régime sont presque identiques à celles introduites dans le cadre de l'état d'urgence. En même temps, la loi fédérale ne prévoit aucune limite temporaire pour l'opération contre-terroriste, et aucun organe élu n'est autorisé à prolonger ou à mettre fin à cette opération. Voir, p.ex. «Governance as a Counter-terrorist operation. Notes on the Russian legislation against terrorism». L.Levinson, Human Rights Institute, <http://www.memo.ru/2008/09/04/0409081eng/index.htm>

⁷ Le terme « kadyrovtsy » englobe les anciens combattants de la garde présidentielle commandée par Ramzan Kadyrov pendant le mandat présidentiel de son père et d'anciens combattants indépendantistes qui se sont rangés de son côté pour différents motifs qui ont été intégrés au fur et à mesure dans les structures de sécurité officielles.

rare. Ainsi, pendant l'été 2008, selon le centre de défense des droits de l'homme « Memorial », 15 personnes ont été enlevées, dont 8 en août. Quatre victimes ont été libérées par les ravisseurs en quelques jours, mais ni les victimes, ni leurs proches n'ont voulu communiquer aux défenseurs des droits de l'homme les circonstances de ces crimes. Ce fait témoigne de la peur que ressent la population devant l'arbitraire des agents des forces de l'ordre. Quatre victimes de plus ont été retrouvées dans les postes de police régionale en quelques jours. Durant ce « séjour », les victimes des enlèvements ont avoué avoir commis des infractions.

18. Fin 2008, l'augmentation des cas d'enlèvements s'est poursuivie: si 42 personnes ont été enlevées durant toute l'année 2008, de janvier à avril 2009 58 cas d'enlèvements ont été enregistrés⁸. Les circonstances des enlèvements – la plupart (45) des personnes enlevées sont libérées après avoir été torturées et menacées – font supposer qu'ils ont été commis par des agents des forces de l'ordre, en particulier du Ministère de l'intérieur tchétchène. Ainsi,, les autorités mettent en pratique le système des « mesures préventives » en matière de lutte contre le terrorisme.

19. Il est probable que le nombre de cas d'enlèvements est beaucoup plus important que celui constaté par « Memorial », vu que très souvent les proches des personnes enlevées préfèrent ne pas se plaindre de ces exactions par crainte de représailles. Les organisations de défense des droits de l'homme ne sont donc pas informées de tous les cas d'enlèvements et de disparitions forcées à cause du climat de peur généralisé en Tchétchénie. De plus, les journaux et la télévision de la république restent sous le contrôle strict des autorités. Ainsi, les ONG estiment que le nombre réel de ces violations est trois à quatre fois supérieur à celles documentées par celles-ci.

20. Dans son rapport « Rule Without Law », paru en juillet 2009, Amnesty International met aussi l'accent sur la persistance des pratiques des enlèvements, des actes de torture et des exécutions extrajudiciaires en Tchétchénie⁹.

21. Les défenseurs des droits de l'homme travaillent en République Tchétchène dans des conditions caractérisées par la pression de la part des autorités sous la forme d'accusations prononcées par de hauts responsables, de menaces et d'une surveillance rapprochée. Les défenseurs des droits de l'homme sont constamment exposés à de grands risques à tel point que, pendant l'été 2009, une série d'enlèvements et de meurtres de défenseurs des droits de l'homme a forcé « Memorial » à suspendre ses activités en Tchétchénie.

22. Les incendies punitifs des maisons des proches des combattants par des représentants des forces de l'ordre locales constituent une nouvelle pratique inacceptable de la lutte contre le terrorisme répandue en Tchétchénie. Human Rights Watch a enregistré 25 cas d'incendies punitifs qui peuvent être attribués aux agents de forces de l'ordre tchétchènes entre juin 2008 et mars 2009. Des membres de toutes les familles dont les maisons ont été brûlées (fils ou neveux le plus souvent) étaient présumés combattants armés. Dans la plupart des cas, avant l'incendie des maisons, des représentants des structures des forces de l'ordre et des administrations locales avaient menacé les familles de « sanctions » si leurs proches ne se rendaient pas. En 2008, plusieurs hauts responsables tchétchènes, y compris le Président Ramzan Kadyrov, ont publiquement déclaré que les familles des insurgés devraient être punies si elles ne parvenaient pas à convaincre leurs proches de se rendre. Ces déclarations peuvent être considérées comme approuvant, ou même instiguant, les actions punitives illégales des forces de l'ordre¹⁰.

23. L'intervention des autorités étatiques dans la vie sociale et la vie privée des citoyens continue. Sous le slogan de la « Régénération morale de la société », des valeurs religieuses (en l'occurrence islamiques) sont imposées par voie administrative. Ainsi les leaders de la République tchétchène soutiennent l'incorporation des enseignements religieux dans le programme scolaire et l'imposition aux femmes du port du voile islamique dans les lieux publics¹¹. De telles mesures violent non

⁸ Données du centre de défense des droits de l'homme « Memorial ».

⁹ Amnesty International, "Rule Without Law: human rights violations in the North Caucasus", July 2009.

¹⁰ Rapport de Human Rights Watch "What Your Children Do Will Touch Upon You. Punitive House-Burning in Chechnya", <http://www.hrw.org/en/reports/2009/07/02/what-your-children-do-will-touch-upon-you>

¹¹ Dans un interview Ramzan Kadyrov a déclaré : « J'ai droit de critiquer mon épouse. Mon épouse na pas [ce droit]. Chez nous l'épouse est une ménagère. La femme doit connaître sa place. [...] La femme doit être la propriété. Et l'homme – propriétaire ». *Ramzan Kadyrov : « La Russie est la mère chérie »*, Komsomolskaya pravda, 24/09/2008, <http://www.kp.ru/daily/24169/380743/>

seulement les droits garantis par la Constitution de la Fédération de Russie, mais sont également contraires à l'article 11 de la Constitution de la République tchétchène¹².

24. La situation des personnes déplacées et des réfugiés en Tchétchénie reste incertaine, d'autant que cette catégorie de population n'existe plus formellement, vu que les foyers qui avaient servi de centres d'accueil temporaires ont été dissous à la fin 2007 – début 2008. Les foyers qui existent à ce jour sont illégaux, et leurs occupants sont exposés à toute sorte d'exactions de la part des autorités et des propriétaires des bâtiments, qui appliquent parfois la violence afin d'extraire les réfugiés des foyers. Plusieurs réfugiés ont été assurés, à la fin 2007, par les autorités que des logements leur seraient accordés – les « lettres garants » de logement ont été distribuées. Cependant aujourd'hui les autorités locales ne reconnaissent plus la force juridique de ces lettres et les familles entières des personnes déplacées et des réfugiés sont livrées à leur sort – elles doivent tenter de se loger à leurs frais ou chez leurs proches¹³.

B. L'Ingouchie

25. Pendant les deux dernières années, la situation en Ingouchie était particulièrement instable. Les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes sur place rapportent une montée de violence – non seulement infligée par les terroristes, mais aussi par les forces de l'ordre.

26. L'Ingouchie est la région du Caucase du Nord où la situation reste la plus tendue, égalant et parfois devançant la Tchétchénie (région considérablement plus grande) en terme de pertes humaines parmi les membres des forces de l'ordre fédérales et locales depuis le printemps 2008 (20 tués et 21 blessés en Tchétchénie et 11 tués et 46 blessés en Ingouchie). Combats armés, explosions et attaques dirigées contre les représentants des autorités deviennent quasi quotidiens en Ingouchie à partir de cette période.

27. Les opposants politiques aux autorités et les défenseurs des droits de l'homme ont été mis sous pression et accusés de complicité avec les terroristes par les autorités pendant cette période. La plupart des leaders de l'opposition ont été arrêtés ou forcés à quitter le pays, les meetings et manifestations de l'opposition ont été régulièrement interdits et sabotés.

28. Les combattants illégaux ont continué à être particulièrement actifs en Ingouchie durant l'été 2008. Ainsi l'Ingouchie a de nouveau dépassé la Tchétchénie en pertes (29 tués et 75 blessés), devenant ainsi la plus dangereuse des républiques du Caucase du nord. Les défenseurs des droits de l'homme considèrent que c'est un résultat logique de la stratégie poursuivie par les forces de l'ordre dans le cadre des opérations contre-terroristes menant à des violations fréquentes et brutales des droits des habitants de la république.

29. La mort violente, le 31 août 2008, de Magomed Yevloyev, un des leaders de l'opposition politique Ingouche, tué d'une balle dans la tête alors qu'il était en état d'arrestation et transporté dans une voiture de police, a été l'affaire la plus retentissante dans laquelle les forces de l'ordre ont été accusées d'assassinat politique.

30. En mars 2009, la Direction du comité d'instruction auprès du parquet de l'Ingouchie a décidé d'entamer une instruction pour arrestation illégale de M. Yevloyev par les agents de police, mais le parquet a annulé cette décision pour des raisons formelles, et a renvoyé le dossier aux enquêteurs. Par la suite, il a été décidé de classer l'affaire. Concernant la mort violente de M. Yevloyev, le parquet continuerait à insister sur le caractère accidentel du coup de feu meurtrier.

31. J'ai écrit au procureur général de la République Ingouche pour demander des informations sur l'état d'avancement de l'enquête. Dans sa réponse, le procureur m'a fait savoir que des poursuites

¹² *Constitution de la République Tchétchène. Chapitre 1 : les bases de l'ordre constitutionnel. Art. 11 : « 1. La République tchétchène est un Etat laïque. Aucune religion ne peut être établie en tant qu'obligatoire ou celle d'Etat. 2. Les associations religieuses sont séparées de l'Etat et égales devant la loi ».*
<http://chechnya.gov.ru/page.php?r=64>

¹³ Voir « Problèmes des émigrés forcés en Tchétchénie », (russe),
<http://www.memo.ru/hr/hotpoints/caucas1/msg/2008/11/m153807.htm>; Centre de défense des droits de l'homme « Memorial », *De la situation des habitants de la Tchétchénie en Fédération de Russie, octobre 2007 – avril 2009*,
[http://refugee.memo.ru/C325678F00668DC3/\\$ID/285E0DD1BD7C85ECC32575C30055042D](http://refugee.memo.ru/C325678F00668DC3/$ID/285E0DD1BD7C85ECC32575C30055042D)

pour homicide involontaire étaient engagées contre le policier auteur du coup de feu mortel et que le tribunal en avait été saisi récemment.

32. L'affaire Yevloyev ne semble pas être un cas isolé. Ainsi, le 25 juillet 2008, un des responsables de l'organisation de défense des droits de l'homme « Mashr » Zourab Tsetchoïev a été enlevé et torturé. Le 13 août 2008, un attentat a été perpétré contre le Président de « Mashr » Magomet Moutsolgov, avec qui je me suis déjà entretenu à plusieurs reprises à Strasbourg. Selon M. Moutsolgov, une des personnes dans la voiture d'où on tirait à l'arme automatique dans sa direction portait l'uniforme de la police.

33. Le 20 septembre, une liste de « personnes impliquées dans l'assassinat de Magomed Yevloyev » a été publiée¹⁴, contenant, entre autres, le nom du Président de la République Mourat Ziazikov et de 16 autres hauts fonctionnaires et représentants de la police régionale. En septembre et octobre 2008, « Memorial » a enregistré 8 attentats contre des hauts fonctionnaires et leurs proches. Les pertes des forces de l'ordre en Ingouchie ont atteint 34 tués et 70 blessés – plus de 45% des pertes totales dans toute la région du Caucase du nord (81 tués et 143 blessés). Par comparaison, en automne 2007, « seulement » 19 agents des forces de l'ordre ont été tués et 24 blessés. Une des raisons de cette explosion de violence serait, selon les défenseurs des droits de l'homme, la poursuite des pratiques inutilement violentes et souvent non sélectives des forces de l'ordre qui conduisent la lutte antiterroriste.

34. Dans ces conditions le centre fédéral a dû réagir : le 31 octobre 2008 le Président de l'Ingouchie Mourat Ziazikov a démissionné et la candidature du colonel Younous-Bek Yevkourov a été proposé pour ce poste par Moscou et acceptée par l'Assemblée nationale ingouche le jour même.

35. Les ONGs de défense des droits de l'homme ont salué à l'unisson la démission du Président Ziazikov, qui refusait catégoriquement de reconnaître la gravité des problèmes de sécurité, d'impunité et des violations des droits de l'homme en Ingouchie¹⁵. Les premières mesures du nouveau Président ont été accueillies positivement par la société civile : M. Yevkourov a ouvert le dialogue avec les leaders de l'opposition (persécutés sous le gouvernement de Ziazikov) et les défenseurs des droits de l'homme (dont des représentants de « Memorial » et de « Mashr »). Ainsi, le 1^{er} décembre 2008, un « Conseil public des droits de l'homme » sous la présidence d'un défenseur des droits de l'homme respecté, M. Azmat Nalguiev, a été institué par le Président.

36. Le Président Yevkourov a aussi publiquement déclaré qu'il était conscient des dérapages commis par des agents des forces de l'ordre et sa volonté d'y mettre fin : « Aucune opération ne doit être menée sur le territoire de la République de l'Ingouchie sans que la police de la république n'en soit informée et sans que ses représentants y participent »¹⁶. Le renouvellement des effectifs de la police républicaine a été entamé. Le 25 novembre 2008, Moussa Medov, le ministre de l'intérieur de l'Ingouchie, considéré par beaucoup comme un des responsables du caractère corrompu et violent des forces de l'ordre, a été révoqué par le Ministère de l'intérieur fédéral.

37. Mais la violence s'est de nouveau intensifiée en 2009 en Ingouchie. Ainsi, pendant les quatre premiers mois de 2009 « Memorial » a enregistré cinq cas d'enlèvements des personnes, dont deux ont été tuées, deux ont disparu et une a été retrouvée dans un poste de police ; 59 meurtres, dont 21 de civils, 12 d'agents de la police locale, 6 de militaires et 20 de combattants insurgés. Par comparaison, entre janvier et avril 2008, deux personnes ont été enlevées (22 personnes durant toute l'année 2008) et neuf tuées, dont 6 civils et 3 agents des forces de l'ordre. Au printemps 2009, les autorités ingouches ont pour la premières fois évoqué la possibilité d'une amnistie pour tous les combattants non coupables de meurtres.

38. En hiver 2008/2009, 21 agents des forces de l'ordre ont été tués et 55 blessés en Ingouchie, et le printemps 2009 a vu 16 tués et 37 blessés. Durant l'été 2009, la violence s'y est dramatiquement intensifiée, comme dans toute la région du Caucase du nord : 47 agents des forces de l'ordre ont été tués et 114 blessés dans la seule Ingouchie.

¹⁴ www.ingushetia.org, 20/09/2008

¹⁵ Le 25 octobre encore, en répondant à une question d'un journaliste, M. Ziazikov a dit : « Ceux, qui parlent d'un conflit ici sont des personnes tout simplement malades, la seule guerre qu'on mène est la guerre pour continuer les projets de construction et la culture des champs des pommes de terre », le site officiel de la République de l'Ingouchie, www.ingushetia.ru, 25/10/2009

¹⁶ Le site officiel de la République de l'Ingouchie, www.ingushetia.ru, 09/11/2008

39. A plusieurs reprises, le Président Yevkourov, publiquement soutenu dans ses actions par le Président de la Fédération de Russie Dmitri Medvedev, a pris une série de mesures dirigées vers la stabilisation de la situation, mais leur mise en œuvre a été entravée par les combattants illégaux qui poursuivent leurs attaques et par les forces de l'ordre qui continuent à appliquer des méthodes illégales dans le cadre des activités antiterroristes – enlèvements, actes de torture, exécutions extrajudiciaires.

40. Une raison possible de l'échec du Président Yevkourov de mettre fin à ces pratiques inadmissibles est le manque de coordination des activités de la police locale et des structures fédérales de sécurité (FSB et unités du Ministère de l'intérieur fédéral). Ainsi, dans le cadre des opérations spéciales, les « fédéraux » ne donnent souvent pas accès aux lieux de leurs opérations aux agents de la police locale. Et même quand ils sont présents, les policiers locaux n'interviennent souvent pas pour empêcher des actions illégales des « fédéraux ».

41. Le 22 juin 2009, un attentat a été commis contre le Président Yevkourov. Gravement blessé, M. Yevkourov a heureusement survécu (son chauffeur est mort), et il a repris ses fonctions en septembre.

42. Entre-temps, des exécutions extrajudiciaires de jeunes hommes soupçonnés d'activités terroristes - cause principale de l'escalade des tensions en Ingouchie - continuent. La plupart des organisations de défense des droits de l'homme ont à plusieurs reprises attiré l'attention de la communauté internationale et des autorités sur ces pratiques inacceptables. Néanmoins, ces « arrestations à l'issue fatale » continuent, et toutes les personnes tuées dans le cadre de ces arrestations sont a posteriori déclarées terroristes.

43. Le Centre de défense des droits de l'homme « Memorial » indique que, « dans le cadre des opérations spéciales visant l'arrestation de personnes soupçonnées d'appartenir aux formations armées illégales¹⁷, les agents des forces de l'ordre préfèrent les liquider sur place. Dans la plupart des cas les témoins affirment que les personnes tuées n'avaient pas résisté à l'arrestation, mais que les agents n'avaient même pas essayé de les arrêter »¹⁸. Selon « Memorial », en 2007, 26 membres présumés des formations armées illégales ont été tués dans le cadre de telles opérations spéciales, dont seulement trois auraient tenté de résister à l'arrestation. Dans les autres cas, il s'agirait de meurtres avec imitation de combat. En 2008, cette tendance a continué : de janvier à août, 26 personnes ont été tuées dans le cadre des opérations spéciales, dont au moins 12, selon les témoins, ne se seraient pas opposées à l'arrestation¹⁹.

C. Le Daguestan

44. Le niveau de la menace terroriste au Daguestan reste élevé – des attaques dirigées contre des agents des forces de l'ordre, des journalistes et des représentants des autorités ont été fréquentes pendant la période étudiée. Ainsi, 7 agents des forces de l'ordre ont été tués durant le printemps 2008 et 12 blessés. L'hiver 2008/2009 a vu 7 tués et 27 blessés, le printemps 2009, 24 tués et 18 blessés et l'été 2009, 43 tués et 55 blessés. Les forces de l'ordre font face à cette violence avec des méthodes souvent illégales : des « opérations spéciales » visant la liquidation pure et simple des combattants illégaux présumés, des actes de torture et des enlèvements.

45. La lutte antiterroriste s'est accélérée au Daguestan en automne 2008. Les « siloviks » ont conduit plusieurs opérations, dans le cadre desquelles plusieurs dizaines de combattants et de leurs complices présumés ont été tués ou arrêtés. Cependant ces opérations n'ont pas réussi à arrêter les attaques des combattants illégaux : des attentats contre les officiers de police et de l'armée restent fréquents. Pendant l'automne 2008, 4 majors, un lieutenant-colonel et un colonel ont été assassinés. Le 5 juin 2009, le ministre de l'intérieur de Daguestan, M. Adilguirey Magomedtagirov, en fonction depuis 1998, a été assassiné.

46. La situation au Daguestan est différente par rapport à celle des autres républiques du Caucase du nord : sa population est constituée d'une multitude de groupes ethniques, ce qui suppose une pluralité d'intérêts politiques et rend plus difficile l'instauration d'un régime autoritaire. La pluralité des

¹⁷ Appellation officielle des commandos de combattants.

¹⁸ Rapport de Memorial « Ingouchie : Nouvelles méthodes de la 'contre-terreur'. Licence pour tuer ? » (en russe)

¹⁹ Rapport du Memorial « Situation dans la zone du conflit dans le Caucase du Nord. Estimations des défenseurs des droits de l'homme. Été 2008 » (en russe)

intérêts se manifeste aussi en luttes de clans, qui sont aussi cause d'assassinats politiques au Daguestan.

47. Les autorités du Daguestan assimilent de fait le courant salafiste de l'Islam (qu'elles désignent comme « wahhabisme ») au terrorisme, ainsi la guerre contre le terrorisme s'est transformée en lutte contre les adeptes de l'Islam salafiste.

48. Les mesures appliquées par les forces de l'ordre dans le cadre de la lutte anti-terroriste – falsification d'affaires pénales, pressions exercées contre des suspects et leurs familles, recours à la torture ou aux exécutions extrajudiciaires – violent le droit russe et international. Ces actes mènent à la radicalisation des combattants insurgés et attirent les victimes des violations des droits de l'homme dans leurs rangs.

49. Des enlèvements et actes de torture seraient liés à l'activité de la « Section 6 » - ainsi sont couramment appelés le Département de la lutte contre le crime organisé et le Département de la lutte contre extrémisme et terrorisme criminel. Selon les victimes des violations, les agents de la Section 6 se posent en défenseurs du « vrai Islam », et enlèvent et torturent des adeptes du salafisme, qu'ils qualifient de terroristes ou extrémistes.

50. Selon l'organisation de défense des droits de l'homme « Mères de Daguestan pour les droits de l'homme », 25 enlèvements par des agents des forces de l'ordre ont eu lieu sur le territoire de la république entre février et août 2009. 12 d'entre eux ont été tués, cinq libérés, trois arrêtés, deux ont réussi à s'échapper et trois ont disparus²⁰.

51. Ceux qui tentent de dévoiler les responsables des violations des droits de l'homme sont soumis à des pressions exercées par les autorités. « Les Mères de Daguestan pour les droits de l'homme », l'une des plus connues et des plus efficaces des organisations de défense des droits de l'homme dans la région, qui tente d'éclaircir le sort des personnes disparues et de libérer ceux qui sont encore en vie, a été à plusieurs reprises accusée de complicité avec les combattants illégaux ou terroristes par des hauts responsables des forces de l'ordre et des dirigeants de la République du Daguestan²¹. Des membres de l'organisation, ainsi que des employés du journal indépendant « Tchernovik » ont été victimes de persécutions prenant la forme de campagnes de discrédit, de menaces de sanctions et de poursuites pénales, y compris pour « extrémisme ». Durant la nuit du 19 au 20 août 2009, les bureaux de l'organisation « Les mères de Daguestan pour les droits de l'homme » ont été détruits par un incendie d'origine inexplicable.

III. Tendances récentes

1. Falsification d'affaires pénales

52. Selon « Memorial », de nombreuses affaires pénales pour actes de terrorisme, dans toute la région du Caucase du nord, sont manipulées et falsifiées²². Le procédé de falsification serait le suivant : les agents des forces de l'ordre enlèvent le futur accusé et le torturent. Durant cette période la famille de la victime n'est pas informée de son arrestation et la victime se voit refuser l'aide d'un avocat, ou on désigne un avocat commis d'office. Même si l'avocat a connaissance d'actes illégaux commis par les policiers, le plus souvent il renonce souvent à porter plaintes où à demander une expertise médico-légale par peur de représailles. Les documents légaux justifiant l'arrestation sont préparés après l'enlèvement et sont antidatés. Les aveux extraits sous la torture sont utilisés comme la preuve principale (et souvent la seule) de la culpabilité de l'accusé pendant le procès.

²⁰ Svetlana Issayeva, Présidente des « Mères de Daguestan pour les droits de l'homme », « Rapport préliminaire sur les violations des droits de l'homme au Daguestan en février – août 2009. Vingt-cinq enlèvements », <http://www.zaprava.ru/content/view/1994/2/>

²¹ Voir, par exemple, l'interview avec un représentant anonyme du Comité d'instruction du Parquet de la Fédération de Russie pour le District Fadaral Sud publié dans le journal « Novoje Delo » le 25 mai 2008 ou les propos du Président du Daguestan Mouhou Aliev, qui a déclaré que la Présidente de l'organisation Goulmara Roustamova ne devrait pas accepter l'invitation à la réunion de la Commission Juridique de l'APCE, car elle « tacherait la réputation » du Daguestan (Journal « Tchernovik », 6 juin 2008).

²² Centre de défense des droits de l'homme « Memorial », *De la situation des habitants de la Tchétchénie en Fédération de Russie, octobre 2007 – avril 2009*, [http://refugee.memo.ru/C325678F00668DC3/\\$ID/285E0DD1BD7C85ECC32575C30055042D](http://refugee.memo.ru/C325678F00668DC3/$ID/285E0DD1BD7C85ECC32575C30055042D)

53. Depuis le 30 décembre 2008, des affaires pénales concernant des accusations de terrorisme, de prise d'otages et d'organisation de formations armées illégales ne peuvent plus être entendues par des tribunaux à jury. Les défenseurs des droits de l'homme regrettent beaucoup cette modification du code de procédure pénale russe, car c'est avec les jury populaires qu'il y a eu jusqu'alors les meilleures chances d'exposer des abus de procédure et d'obtenir des acquittements.

2. Vague de meurtres de représentants des autorités en été 2009

54. L'été 2009 a été caractérisé par le renforcement de l'insécurité et de la violence dans la région du Caucase du nord.

55. Le 5 juin 2009, le ministre de l'intérieur de Daguestan Adilguirey Magomedtagirov a été assassiné. M. Magomedtagirov, en fonction depuis 1998, a été un des architectes des méthodes sévères et souvent violentes de la lutte contre les insurgés et les adeptes de l'Islam salafiste. Deux versions de son assassinat ont été envisagées comme crédibles par les médias. Selon la première, le ministre a été victime des combattants fondamentalistes. Selon une deuxième version, c'est une lutte de clans qui aurait motivé l'assassinat. Le fait que ces deux versions sont considérées par beaucoup comme presque également vraisemblables en dit long sur la situation d'instabilité au Daguestan et de l'impossibilité des autorités de garantir la sécurité non seulement des citoyens ordinaires, mais aussi des hauts représentants du gouvernement. Le 10 juin 2009, Aza Gazgireeva, Vice-présidente de la Cour Suprême de l'Ingouchie a été assassinée à Nazran ; le 13 juin, Bashir Aoushev, ancien Vice-premier ministre et ministre de l'intérieur de l'Ingouchie a été assassiné à Nazran ; le 12 juillet, Rouslan Amerkhanov, ministre de bâtiment de l'Ingouchie a été assassiné dans son propre bureau ; le 17 août 2009, 20 agents de police ont péri dans un attentat-suicide sur le terrain du département de l'intérieur de la région de Nazran en Ingouchie ; j'ai déjà mentionné ci-dessus l'attentat du 22 juin 2009 contre le Président de l'Ingouchie, M. Younous-Bek Yevkourov. Cet attentat a été perçu comme une immense déception et une tragédie par les défenseurs des droits de l'homme, qui fondaient leurs espérances sur les réformes que M.Yevkourov avait commencé à mettre en place.

3. Vague de meurtres de défenseurs des droits de l'homme

56. Le 15 juillet 2009, Natalia Estemirova, illustre défenseuse des droits de l'homme, a été enlevée et brutalement assassinée. Activiste phare de « Memorial » en Tchétchénie et membre du Conseil d'experts auprès de l'Ombudsman de la Fédération de Russie, collaboratrice de plusieurs organisations de droits de l'homme dont Human Rights Watch, elle était parmi les plus actifs des défenseurs des droits de l'homme dans la région du Caucase du nord, enquêtant sur des personnes disparues et des exactions et violations des droits de l'homme commises par les autorités tchéchéennes, dont les incendies punitifs des maisons des familles des combattants illégaux présumés. La communauté internationale, les défenseurs des droits de l'homme et représentants des organisations internationales sont profondément choqués par ce meurtre.

57. Les circonstances de l'assassinat témoignent, pour certains collègues de Natalia, dont le Président de « Memorial », Oleg Orlov, et la Présidente du Groupe de Helsinki de Moscou, Ludmila Alexeeva, de l'implication des forces de l'ordre de la Tchétchénie et d'une responsabilité directe de Ramzan Kadyrov²³. Ainsi, Natalia Estemirova aurait été mise sous pression par les autorités et menacée par Ramzan Kadyrov en personne. Enlevée en Tchétchénie, son corps a été retrouvé en Ingouchie, donc elle a dû y être transportée via des postes de contrôle. Alexandre Tcherkassov, membre du conseil de « Memorial », pense que l'assassinat était lié à l'enquête que Natalia menait sur l'exécution publique dans le village Ahkinchou-Borzoï le 7 juillet 2009 : « on a enlevé une personne, après on l'a emmenée dans le village et l'a fusillée sous les yeux des habitants, en déclarant que ceci arriverait à chacun qui aidera les combattants »²⁴. M. Orlov doit actuellement faire face à des poursuites initiées par Ramzan Kadyrov pour calomnie²⁵.

58. Le Président de la Fédération de Russie Dmitri Medvedev et celui de la République Tchétchène Ramzan Kadyrov ont exprimé leurs condoléances et ont promis de conduire une instruction efficace

²³ Conférence de presse à la mémoire de Natalia Estemirova, Memorial, Moscou

²⁴ « Défenseur des droits de l'homme Tcherkassov : Natalia Estemirova a été assassinée pour avoir enquêté sur l'exécution dans le village Ahkinchou-Borzoï », *Svobodnaya Pressa*, <http://svpressa.ru/issue/news.php?id=11389>

²⁵ J'ai été informé que le montant des dommages et intérêts pour atteinte à son honneur correspond à un multiple des dédommagements ordonnés par la Cour européenne des droits de l'homme aux proches de victimes de meurtres, disparitions forcées et tortures.

pour trouver les auteurs du crime²⁶. Cependant, les collègues de Natalia Estemirova craignent que l'enquête ressemblera à celle suite au meurtre d'Anna Politkovskaïa – d'ailleurs une amie proche de Mme Estemirova, avec qui elle avait travaillé sur plusieurs dossiers particulièrement délicats. Dans le procès contre les meurtriers présumés de Mme Politkovskaïa, malgré le succès récent des avocats de la famille de la victime qui ont réussi, après plusieurs tentatives, à faire rouvrir l'enquête, la perspective du dévoilement des commanditaires du meurtre reste très incertaine.

59. Suite à l'assassinat de Natalia Estemirova, « Memorial » a décidé de suspendre officiellement ses activités sur le territoire de la République tchétchène par mesure de sécurité pour ses collaborateurs sur place.

60. Moins d'un mois après le meurtre de Mme Estemirova, le 11 août 2009, la Présidente de l'ONG tchétchène d'aide aux enfants défavorisés et handicapés « Sauvons la génération », Zarema Sadoulyeva, et son mari Alik (Oumar) Djabraïlov, ont été enlevés du bureau de l'organisation à Grozny. Le lendemain, ils ont été retrouvés assassinés.

61. La triste énumération doit être complétée par l'incendie, déjà mentionné, durant la nuit du 19 au 20 août, du bureau de l'organisation « Les mères de Daguestan pour les droits de l'homme » .

62. Ces cas témoignent de l'incapacité des autorités à garantir la sécurité des acteurs de la société civile dans la région du Caucase du nord. Qui plus est, les forces de l'ordre sont soupçonnées par les défenseurs des droits de l'homme de complicité avec les meurtriers et incendiaires.

63. Certains hauts représentants du pouvoir tchétchène (mais aussi daghestanais) ont déclaré publiquement que les défenseurs des droits de l'homme sont « dangereux », complices des terroristes, et méritent d'être sanctionnés comme tels. Ainsi, Adam Delimkhanov, proche de Ramzan Kadyrov, Président de la commission de la sécurité de la Douma russe et ancien Vice-premier ministre de la République Tchétchène en charge des forces de l'ordre, aurait déclaré à la télévision le 1 juillet 2009 : « Il y a des personnes qui s'appellent défenseurs des droits de l'homme et qui aident ces sheitans et ces scélérats [il se réfère aux combattants illégaux]. Ils complètent de toutes les manières leurs activités et ils ont les mêmes objectifs. Ils parlent et font des déclarations concernant la police et autres choses. [...] Le mal qu'ils font est aussi grand que le mal que font ceux qui sont dans la forêt »²⁷.

4. *Vague de jugements de la Cour européenne des droits de l'homme concernant des violations des droits de l'homme en Tchétchénie et en Ingouchie*

64. Entre le printemps 2008 et l'été 2009, la CEDH a émis 83 nouveaux arrêts relatifs aux plaintes contre la Russie concernant la région du Caucase du nord. Dans le cadre de toutes les affaires sauf une (arrêt du 16/10/2008, Salathanovy c. Russie), la Russie a été reconnue coupable de graves violations de la Convention – notamment du droit à la vie (article 2) et de l'interdiction de la torture (article 3).

65. La mise en œuvre des jugements de la Cour, surtout quand il s'agit de violations du droit à la vie sous la forme de responsabilité directe avérée ou sous celle de la responsabilité « procédurale » due à l'absence d'une enquête crédible suite à la disparition de personnes dans des conditions suspectes, soulève des défis qui ont été l'objet de l'audition du 11 septembre 2009 à Paris avec la participation du Vice-ministre de la justice et représentant de la Russie devant la Cour, M. Matiouchkine, Mme Kasatkina (« Memorial ») et le Professeur Philip Leach (European Human Rights Advocacy Centre, London).

66. La Russie verse généralement, et ceci dans des délais raisonnables, les compensations pécuniaires fixées par la Cour. Par contre, les nécessaires enquêtes visant à identifier et poursuivre les responsables des meurtres, disparitions, tortures ou autres crimes restent inefficaces et formalistes. Même dans des affaires dans lesquelles les responsabilités sont assez clairement identifiées par la Cour elle-même, les agents des forces de l'ordre en question n'ont pas été poursuivis. Selon un rapport spécial de Human Rights Watch sur la mise en œuvre des jugements de

²⁶ Ramzan Kadyrov a même déclaré qu'une enquête non officielle sous son contrôle personnel sera entamée, afin de trouver les meurtriers et les punir « selon la tradition tchétchène ».

²⁷ 1 juillet 2009, journal d'actualités de la chaîne de télévision « Grozny », cité dans « Direction de la République Tchétchène parle des droits de l'homme et des méthodes de la lutte contre-terroriste », « Memorial », <http://www.memo.ru/2009/07/16/1607096.htm>

la Cour concernant le Caucase du nord²⁸, aucune des nombreuses affaires dans lesquelles la Cour a trouvé qu'il y a eu absence d'investigation sérieuse n'a été élucidée jusqu'à maintenant. Les proches continuent à ne pas être informés du sort des personnes disparues, et les auteurs, même ceux qui seraient facilement identifiables, ne sont pas poursuivis. Comme de nombreux requérants interviewés par les chercheurs de Human Rights Watch l'affirment, ce n'est pas le versement d'une compensation financière (d'ailleurs des montants dérisoires, plutôt symboliques) qu'ils désirent, mais que la vérité soit établie sur le sort de leurs proches et que les auteurs des crimes soient poursuivis.

67. L'audition du 11 septembre n'a pu donner que des réponses partielles, et j'entends poursuivre cette question, de concert avec le rapporteur sur l'exécution des jugements de la Cour en général, Christos Pourgourides, en préparation de mon futur rapport final sur le thème plus larges des « recours juridiques en cas de violations des droits de l'homme dans le Caucase du nord ».

D. Conclusion

68. D'après les informations recueillies par les organisations de défense des droits de l'homme actives sur le terrain, corroborées par des faits rendus publics dans les médias russes et internationaux, la situation des droits de l'homme dans les trois républiques du Caucase du nord le plus en vue – la République tchétchène, l'Ingouchie et le Daguestan – reste dramatique et a même détérioré depuis la préparation de mon premier « rapport d'étape » au printemps de 2008.

69. Je compte faire usage de ma mission sur place, longuement attendue, pour saisir les autorités locales des informations présentées ci-dessus, et notamment des cas individuels présentés dans l'annexe de ce rapport, qui représentent une sélection des affaires les plus emblématiques et le mieux documentées. Cette note ne préjuge donc en aucun cas les conclusions du rapport final, et nous comptons beaucoup sur la visite sur place pour connaître la position des autorités locales et fédérales.

70. Dans les termes de mon mandat de rapporteur, il s'agit de faire en sorte que de vraies voies de recours juridiques efficaces et ne présentant pas de risque de représailles, soient ouvertes aux victimes des violations des droits de l'homme dans cet région tellement éprouvée. Région qui semble bien être le pire exemple, pour le moins en Europe, des effets pervers d'une lutte contre le terrorisme menée au mépris du droit : comme on a déjà pu le constater au sujet de la soi-disante guerre contre la terreur au niveau mondial, l'injustice - la torture, les enlèvements et détentions secrètes en dehors de toute procédure légale - ne fait que renforcer le terrorisme.

²⁸ Who Will Tell Me What Happened to My Son? Russia's Implementation of European Court of Human Rights Judgments on Chechnya, HRW, September 2009

ANNEXE

Affaires individuelles :

Présentation des faits sur la base d'informations recueillies par le Centre des Droits de l'Homme "Memorial"

Enlèvement d'Idris Tsizdoyev (République de l'Ingouchie)

Le 26 mai 2009 vers 4 heures du matin, dans la ville de Malgobek un groupe d'hommes armés en tenues de camouflage a fait irruption dans la cour de la maison d'Idris Tsizdoyev (né en 1981), où il se préparait avec son frère Adam Tsizdoyev (né en 1979) à la prière matinale. Les hommes ont fait sortir Idris Tsizdoyev dans la rue, et quand Adam Tsizdoyev a demandé où ils emmenaient son frère, ils lui ont répondu qu'ils voulaient uniquement lui parler et qu'ils le relâcheraient dans quelques minutes. Pendant ce temps, Adam a entendu les cris de son frère roué de coups dans la rue. Un dizaine de minutes plus tard, les ravisseurs sont partis en emmenant Idris Tsizdoyev dans leur voiture. Immédiatement après l'enlèvement, Adam Tsizdoyev en a informé le Département de l'intérieur de la région de Malgobek.

Les informations sur l'enlèvement ont été aussitôt transmises à tous les postes de police. Une voiture correspondant à la description faite par Adam Tsizdoyev a été arrêtée par les policiers. En effectuant le contrôle d'identité, le responsable du Département de l'intérieur de Malgobek a identifié un des ravisseurs comme le lieutenant-colonel de l'ORB-2²⁹, Adlan Akhmatov. Ce dernier a déclaré avoir arrêté et conduit M. Tsizdoyev à la ville de Magas. Le responsable du Département de l'intérieur aurait ensuite reçu un appel téléphonique lui ordonnant de laisser passer les ravisseurs.

Le Département d'instruction du Comité d'instruction pour la Tchétchénie, le Département de l'intérieur de la région de Malgobek, le Ministère de l'intérieur de l'Ingouchie, les procureurs de la Tchétchénie et de l'Ingouchie, ainsi que le procureur général de la Fédération de Russie ont été saisis afin d'éclaircir le sort d'Idris Tsizdoyev. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que les ombudsmans tchétchène, ingouche et fédéral ont été informés de l'affaire.

Néanmoins, jusqu'à présent, Idris Tsizdoyev n'a pas été retrouvé. Les agents de l'ORB-2 ont officiellement informé le Comité d'instruction qu'ils n'avaient conduit aucune opération le 26 mai 2009 sur le territoire de l'Ingouchie et que personne n'avait été arrêté à cette date.

Une instruction pénale a été ouverte suite aux faits décrits. Cependant, aucun des ravisseurs n'a été identifié par l'instruction et Adlan Akhmatov, pourtant identifié au poste de contrôle, n'a pas été poursuivi.

Enlèvement de M. Rustam Kaguirov (République Tchétchène)

Le 17 mai 2009 vers 18 h, dans le centre du village de Zakan-Yurt du district d'Atchkhoï-Martan en Tchétchénie, un résident du village Rustam Kaguirov, étudiant à l'Université islamique de Grozny, né en 1979, a été enlevé.

Rustam Kaguirov se promenait avec son ami Hussaïn Hassanov, près du bâtiment de l'administration du village, quand trois hommes armés portant des uniformes militaires noirs ont surgi en voiture et y ont poussé de force M. Kaguirov. La voiture est ensuite repartie à toute vitesse.

Le frère de la victime, Ziyavdi Kaguirov, qui se trouvait près de sa maison, à 100 mètres du bâtiment de l'administration, a assisté à l'enlèvement. Ziyavdi Kaguirov et Hussain Hassanov ont poursuivi les ravisseurs en voiture. Ils se sont aperçu que la voiture était sortie de l'autoroute « Caucase » et partie en direction de Groznyï. La voiture a passé le poste de police routière à la sortie du village à grande vitesse, sans être arrêtée. Quand Ziyavdi a informé les agents de police présents dans ce poste de police de l'enlèvement, les agents n'ont pas réagi. Le jour même Ziyavdi Kaguirov a informé le policier

²⁹ Bureau d'opérations et d'instructions du Ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie basé en Tchétchénie. L'ORB-2 a été en fait décrit par plusieurs organisations internationales et ONGs comme un des éléments centraux de ce système de torture généralisée.

de quartier du village de Zakan-Yurt de l'enlèvement. Ce dernier n'a pas donné suite à la plainte du jeune homme.

Précisément ce jour-là, la présence de police routière avait été renforcée car le président Kadyrov devait emprunter l'autoroute « Caucase ». Des postes de contrôle avaient été installés à chaque carrefour et des policiers contrôlaient systématiquement toutes les voitures qui passaient. Néanmoins la voiture des ravisseurs a passé les postes sans s'arrêter et n'a pas été contrôlée. Tous ces faits semblent indiquer que les ravisseurs appartenaient aux services des forces de l'ordre. Cependant, aucune structure des forces de l'ordre n'a confirmé l'arrestation de Rustam Kaguirov.

Le 20 mai 2009, Ziyavdi Kaguirov a saisi le département de l'intérieur régional et le parquet d'Atckhhoï-Martan. Le lendemain, le lieu de l'enlèvement a été inspecté et les membres de la famille de Kaguirov et leurs voisins ont été interrogés. Un mois plus tard, le 19 juin 2009, le département d'instruction de la procuratura d'Atchoi-Martan a ouvert une enquête criminelle suite à l'enlèvement.

A la date du 7 juillet 2009, les agents de police routière en service à la sortie du village n'avaient toujours pas été interrogés et le numéro d'immatriculation n'a pas permis d'établir à qui appartenait la voiture dans laquelle se trouvait Roustam.

A la date du 24 juillet 2009, l'endroit où se trouvait Roustam restait encore inconnu.

Meurtre des trois frères Ilayev (République Tchétchène)

Le 30 novembre 2008 vers 20 heures, au village de Pervomaiskaya de la région de Groznyï, les frères Ahdan et Alvy Ilayev ont été enlevés à leur domicile par des hommes en tenues de camouflage. Un groupe de ravisseurs est alors resté sur place et a fouillé la maison (sans présenter de mandat de perquisition). Plus tard, les hommes ont également arrêté Imam Ilayev, le frère cadet d'Ahdan et Alvy, âgé de 17 ans. Les détenus ont été transférés au département territorial de la police du district rural de Groznyï, sur l'ancienne base du détachement militaire « Gorets »³⁰.

La sœur des Ilayev, Zalina, et la femme enceinte de Ahdan Ilayev, Hadizhat, ont aussi été emmenées au département mais relâchées peu après. Imam Ilayev a été reconduit chez lui après quelques heures de détention. Selon Imam, ses frères ont été torturés à l'électricité pour qu'ils divulguent les noms des combattants insurgés qu'ils ne connaissaient pas. De plus, les Ilayev ont été accusés d'accueillir des insurgés dans leur maison et de leur fournir un toit.

Le frère aîné, Zourab, qui habitait chez sa tante, a été convoqué d'urgence sur son lieu de travail, cinquième compagnie du « régiment du pétrole » où il faisait son service depuis 2002. Vers 10 h, il a téléphoné avec sa cousine et lui a dit avoir été arrêté avec ses frères et qu'il allait être interrogé.

Le 1^{er} décembre 2008, l'agent de police qui s'est rendu chez les Ilayev leur a annoncé que les frères étaient soupçonnés d'avoir participé au combat de diversion du 24 novembre au village de Sadovoye du district rural de Groznyï ; le commandant du « régiment du pétrole », ses deux proches et un conseiller du Mufti de la Tchétchénie ont été tués dans ce combat.

Le 2 décembre 2008, le service de presse du Ministère des affaires intérieures tchétchène a diffusé à la télévision locale l'information sur la liquidation de deux combattants au cours d'une opération spéciale dans le district rural de Groznyï. Les proches ont identifié ces deux combattants comme les frères Ilayev. Ils portaient des uniformes, alors que selon les voisins, les frères portaient des vêtements civils lorsqu'ils ont été arrêtés.

Le 3 décembre 2008, la mère des frères Ilayev a été convoquée à la morgue où elle a identifié les corps de ses fils Alvy et Ahdan. Les corps portaient des traces de blessures à l'arme à feu et de nombreuses éraflures et hématomes.

³⁰ Avant 2006 le détachement spécial « Gorets » (Montagnard) était rattaché à la direction d'opération du FSB. En 2006 il a été privé de ce statut, et Ramzan Kadyrov a publiquement accusé le chef du détachement Movladi Baïssarov d'avoir commis des crimes contre la population civile, dont enlèvements et meurtres, à la suite de quoi une instruction a été ouverte. Le 18 juin 2006 Baïssarov a été tué par des agents du ministère de l'intérieur Tchétchène (« régiment de pétrole ») durant son arrestation. Les combattants du détachement « Gorets » ont alors passé dans le camp de Ramzan Kadyrov.

N'ayant pas reçu de nouvelles du frère aîné, Zourab, depuis presque une semaine, les proches (qui avaient mené dès le 1^{er} décembre leur propre enquête) ont saisi le parquet et la police le 5 décembre 2008 pour porter plainte suite à l'enlèvement de Zourab Ilayev. On leur a répondu que Zourab Ilayev avait été renvoyé des forces de l'ordre le 17 novembre 2008. Cependant, selon ses proches, jusqu'au jour de sa disparition Zourab se rendait au travail tous les jours et portait son arme de service.

Le 10 décembre 2008, les proches de Zourab ont été informés que son corps se trouvait à la morgue depuis le 8 décembre. Il avait été découvert dans une décharge à deux cents mètres de la base du régiment « Sever » du Ministère de l'intérieur. Le corps de Zourab portait des traces de coups et de strangulation.

L'instruction des affaires pénales suite à l'enlèvement et aux meurtres des trois frères Ilayev (jointes en une affaire) reste ouverte mais n'a pas abouti jusqu'à présent.

Enlèvement du père et du fils Albekov Exécution extrajudiciaire publique de Rivzan Albekov (République Tchétchène)

Le 7 juillet 2009, en début d'après-midi, dans le village de Dzhugurty de la région Kourtchaloevski de la République Tchétchène, Rivzan Albekov et son fils Aziz ont été enlevés, selon leurs proches, par les agents du département de l'intérieur de la République Tchétchène. Les ravisseurs ont arrêté la voiture des victimes et l'ont conduite hors du village.

Le même jour, vers minuit, des hommes armés sont arrivés en voiture au village d' Ahkintchu-Borzoï, où résidaient les victimes de l'enlèvement. Ils se sont arrêtés au centre du village près d'un groupe de jeunes gens. Ils ont ensuite sorti de la voiture Rivzan Albekov, en sous-vêtements. Les ravisseurs lui ont demandé s'il aidait les insurgés. Rivzan Albekov a secoué la tête négativement. Alors ils l'ont alors exécuté par balles et ont déclaré que cela arriverait à tous ceux qui aidaient les insurgés. Les témoins, des habitants du village, en ont informé le parquet par téléphone.

Un des frères de Rivzan Albekov, Ali, avait saisi la Cour européenne des droits de l'homme suite à la mort des deux habitants du village d'Ahkintchu-Borzoï (dont le troisième frère Albekov) dans l'explosion de mines anti-personnel le 23 octobre 2000 (Affaire Albekov et autres c. la Russie). Le 9 octobre 2009, la Cour a reconnu la Russie responsable de l'incapacité à remplir ses obligations de protection de la vie de ses citoyens en Tchétchénie.

Selon le centre de défense des droits de l'homme « Memorial », Aziz Albekov, le fils de Rivzan (qui avait été exécuté publiquement), a été libéré après le 17 juillet 2009 par ses ravisseurs. En raison de la suspension des activités de « Memorial » en Tchétchénie, le centre de défense des droits de l'homme ne dispose pas d'informations plus complètes concernant les circonstances de l'enlèvement et de la libération d'Aziz Albekov.

L'affaire du père et fils Albekov est une des dernières affaires sur lesquelles enquêtait Natalia Estemirova, défenseuse des droits de l'homme assassinée le 15 juillet 2009.

Enlèvement et meurtre de Batyr Albakov (République de l'Ingouchie)

Le 10 juillet 2009 à 5 h 30, Batyr Albakov, né en 1983, a été enlevé par des agents d'une structure des forces de l'ordre non identifiée.

Plusieurs hommes armés – dont un en tenue de camouflage – ont frappé à la porte de l'appartement de la famille Albakov. Ils se sont présentés comme des agents du département de l'intérieur de la région de Nazran, mais sans fournir de documents le certifiant, et ont déclaré effectuer un contrôle d'identité. Après avoir contrôlé les passeports des membres de la famille, ils ont proposé à Batyr Albakov de venir avec eux, en déclarant à sa mère que Batyr devrait être conduit au poste de police pour un examen (sans préciser de quel examen il s'agissait concrètement). Ensuite, Batyr Albakov a été emmené en voiture dans un lieu inconnu.

Le même jour, les proches de Batyr Albakov se sont adressés au département de l'intérieur de Nazran, où on leur a déclaré que Batyr Albakov n'était pas en détention et qu'aucun agent du département n'avait été chargé de son arrestation. Aucune information sur le lieu de détention

d'Albakov n'a pu être obtenue suite aux demandes adressées aux autres structures des forces de l'ordre de l'Ingouchie. La famille d'Albakov soupçonne que les agents de l'ORB-2³¹ soient impliqués dans l'enlèvement : à la représentation de l'ORB-2, où les proches d'Albakov se sont rendus, ils ont remarqué un homme qui ressemblait à un de ceux qui ont participé à l'arrestation de Batyr Albakov.

Le 13 juillet 2009, la mère de Batyr Albakov a saisi le parquet de l'Ingouchie, la Commission publique pour le respect des droits de l'homme auprès du président de l'Ingouchie et le centre de défense des droits de l'homme « Memorial » afin qu'on l'aide à retrouver son fils. Elle a été informée par le parquet que suite à l'enlèvement du jeune homme une enquête pénale a été ouverte. Néanmoins, les membres de la famille de Batyr Albakov n'ont pas été interrogés.

Le 21 juillet 2009, le service de presse du ministère de l'intérieur de l'Ingouchie a publié une communication selon laquelle Batyr Albakov, présenté comme un des leaders des insurgés, avait été « liquidé » au cours d'un échange de coups de feu près du village d'Arshty dans la région Sounzhenski en Ingouchie. Ensuite, le secrétaire de presse de la direction ingouche du FSB (Service fédéral de sûreté d'Etat) D. Rossin a déclaré à la télévision que l'enlèvement de Batyr Albakov aurait en fait été une imitation mise en place par les insurgés qui se seraient faits passer pour des représentants des forces de l'ordre.

Le ministère de l'intérieur ingouche a déclaré qu'un avis de recherche avait été lancé contre Batyr Albakov, ce qui semble contredire les faits, vu que Batyr Albakov résidait chez lui depuis longtemps et qu'il travaillait à l'aéroport de Magas.

Le 22 juillet 2009, la famille d'Albakov a pu récupérer son corps qui présentait, en plus des blessures par balles, des blessures à l'arme blanche et des traces de torture.

Enlèvement, meurtre et imitation de combat dans le village de Gubden (République du Daguestan)

Le 21 octobre 2008, lors d'une attaque armée dans le district de Karabudahkentsk, à 10 kilomètres du village de Gubden, 5 agents de police ont été tués et 9 blessés. Suite à cette attaque, une opération spéciale a été lancée : des agents des forces de l'ordre ont été transférés dans le village en grand nombre et ont partiellement bloqué les accès au village. Le 25 octobre 2008, la police a perquisitionné des maisons et arrêté 40 habitants du village. Ces personnes ont été transférées dans les départements de police de Mahatchkala et de Kaspiisk pour être interrogées.

Les 27 et 28 octobre 2008, trois habitants de Gubden ont disparu : M. Gadjimagomed Ahmedov, M. Saidgadji Saidgadjev (disparu le 27 octobre), et M. Nustapa Abdurahmanov (disparu le 28 octobre). Selon les témoignages, ils auraient été arrêtés par des agents de police.

Le jour de l'enlèvement M. Gadjimagomed Ahmedov, père de trois enfants, faisait le jeûne. Le soir, il s'est rendu en voiture à la mosquée du village pour y faire le namaz (prière de soir). Il avait informé sa femme par téléphone qu'il devait rentrer à la maison 20 minutes plus tard. Une heure après, sa femme lui a téléphoné mais sans résultat. Après une trentaine d'essais, elle a reçu un message du téléphone portable de son mari. Selon ce message, M. Ahmedov se rendait à Moscou et il ne fallait pas le rechercher. Le message ayant été rédigé dans un dialecte différent de celui parlé dans le village, la femme de M. Ahmedov en a déduit que l'auteur du message n'était pas son mari. Les nouvelles tentatives pour joindre M. Ahmedov par téléphone n'ont pas abouti. Le lendemain matin, les proches de M. Ahmedov se sont rendus à Mahachkala et à Karbudahkent pour déclarer sa disparition.

Le 28 octobre 2008, les proches des victimes ont été informés que les disparus avaient été tués en opposant de la résistance aux agents de police dans la région de Sergokalinsk de Daguestan.

Deux jours plus tard, les trois corps ont été rendus aux proches. Selon ces derniers, les corps portaient de multiples traces de torture, de coups et de blessures : des fractures de bras et de clavicule, de nombreux hématomes et brûlures. Deux hommes avaient reçu des coups de feu « de contrôle » dans la tête. Le troisième corps, celui de M. Ahmedov, ne portait pas de blessures par arme à feu. Les proches ont pu filmer les corps.

³¹ Bureau d'opérations et d'instructions du ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie basé en Tchétchénie. L'ORB-2 a été en fait décrit par plusieurs organisations internationales et ONGs comme un des éléments centraux de ce système de torture généralisée.

Selon la version officielle, M. Ahmedov et M. Saidgadjev étaient membres de bandes armées. Selon le centre de défense des droits de l'homme « Memorial », au lieu de rechercher des combattants insurgés, les agents de forces de l'ordre ont entrepris une opération punitive contre des croyants musulmans du village de Gubden.

Les proches de M. Ahmedov et de M. Saidgadjev ont à plusieurs reprises saisi les organes du FSB, la direction d'instruction du comité d'instruction auprès du parquet du Daguestan et le Procureur du Daguestan avec les demandes de l'ouverture de l'enquête suite à l'enlèvement et meurtre. Les réponses qu'ils ont reçues confirment le fait que leurs demandes sont en cours d'examen. Néanmoins, l'instruction de l'affaire n'est pas menée et les témoins qui pourraient éclaircir les circonstances de l'enlèvement et des meurtres ne sont pas interrogés.

Enlèvement d'Apti Zaïnalov (République Tchétchène)

Apti Zaïnalov, habitant de la Tchétchénie, condamné pour participation aux formations armées illégales en 2005 et remis en liberté en 2006, a disparu le 26 juin 2009.

Le 2 juillet 2009, un inconnu a informé le centre de défense des droits de l'homme « Memorial » qu'à l'hôpital d'Atchkhoy-Martan se trouvait un jeune homme prénommé Apti, blessé et présentant des traces de torture.

Le 3 juillet 2009, un membre de « Memorial » et un proche d'Apti se sont rendus à l'hôpital afin de rendre visite au jeune homme. Par la porte entrouverte de la chambre d'hôpital, ils ont pu voir quatre hommes armés en uniforme, qui semblaient appartenir aux services du Ministère de l'intérieur. Un jeune homme de 28-30 ans était couché sur le lit d'hôpital, avec un bandage sur la tête et des hématomes sur le visage. Plus tard, dans le couloir de l'hôpital, un infirmier a fait savoir aux visiteurs que le nom du malade était Apti Zaïnalov, qu'on lui avait interdit de communiquer avec le personnel médical, et qu'on l'avait sorti de l'hôpital à plusieurs reprises afin de le torturer (suite aux blessures qu'il portait). Le 4 juillet 2009, le membre de « Memorial » qui a vu Apti Zaïnalov à l'hôpital l'a reconnu sur une photographie fournie par sa mère. Le jour suivant le père d'Apti et le membre de « Memorial » ont de nouveau essayé de lui rendre visite à l'hôpital, mais les gardes ne les ont pas laissé entrer.

Le 7 juillet 2009, la mère de la victime, Aïma Zaïnalova, et Natalia Estemirova (collaboratrice de « Memorial ») ont été reçues par le procureur de la région d'Atchkhoy-Martan. La mère lui a remis une plainte et a lui demandé de l'aider à retrouver son fils. Le procureur a laissé les deux femmes au soin de deux employés du parquet, en leur demandant d'éclaircir la situation.

Après avoir passé une heure et demi dans le bureau du procureur en attente du chef du Département de l'intérieur d'Atchkhoy-Martan, les deux employés du parquet ont finalement consenti à se rendre eux-mêmes dans le Département. Arrivés au Département de l'intérieur, ils ont laissé Aïma Zaïnalova et Natalia Estemirova devant la porte.

Comme les deux femmes n'espéraient plus recevoir d'aide de la part des employés du parquet, Aïma Zaïnalova s'est rendue à l'hôpital, où elle a vu son fils se faire emmener par deux gardes armés qui l'ont fait monter dans une voiture.

Les deux employés du parquet n'ont pas quitté le bâtiment du Département de l'intérieur jusqu'à la fin de la journée.

Les 8 et 9 juillet 2009, Aïma Zaïnalova a saisi le procureur de la Tchétchénie, le chef du Département d'instruction interrégional d'Atchkhoy-Martan et le directeur du Département d'instruction du Comité d'instruction de la Fédération de Russie pour la Tchétchénie en leur demandant d'entamer une procédure pénale suite à l'enlèvement d'Apti Zaïnalov et de prendre les mesures adéquates afin de retrouver son fils.

Le 17 juillet 2009, Aïma Zaïnalova a saisi la Cour européenne des droits de l'homme d'une requête pour violation des articles 3, 5 et 13 de la Convention Européenne des droits de l'homme, en demandant de communiquer sa plainte d'urgence aux autorités de la Fédération de Russie.

Actes de torture dans le Département de l'Intérieur de Malgobek (République de l'Ingouchie)

Le 13 novembre 2008 vers 4 h 30, dans la ville de Malgobek, des agents des forces de l'ordre fédérales (probablement agents de la direction de FSB pour l'Ingouchie et ceux du Groupe provisoire d'opérations³² auprès du Département de l'intérieur de la région de Malgobek) ont arrêté quatre habitants locaux - Magomed et Timour Tsokiev, (nés en 1980 et 1987), Ibragim Aouchev (né en 1988) et Tamerlan Tankiev (né en 1985).

Après avoir rendu visite à un parent mourant à l'hôpital, les quatre hommes se sont rendus dans la maison de Timour Tsokiev afin de se préparer à la prière matinale. Rapidement, la maison a été encerclée par une cinquantaine d'agents des forces de l'ordre. Les agents ont fait irruption dans la maison et, sans se présenter, ont menotté les quatre hommes et les ont conduit à l'extérieur. En perquisitionnant la maison, les agents ont affirmé avoir trouvé deux grenades et deux engins explosifs (toluène). Une douille de calibre 7,62 a été découverte dans la voiture de Magomed Tsokiev. Ils ont ensuite demandé à la femme de Timour Tsokiev, Lydia Yevloyeva, qui n'a pas assisté à la perquisition, de signer le protocole. Selon Mme Yevloyeva, elle n'a pas été autorisée à lire le protocole attentivement et a été forcée de le signer. Elle se rappelle que le protocole mentionnait le fait que Timour et Magomed Tsokiev auraient été soupçonnés d'implication dans le meurtre de l'agent de police Moussa Totchiev, assassiné à Malgobek le 11 novembre 2008.

Les quatre hommes ont été conduits au Groupe provisoire d'opérations (situé au Département de l'intérieur de la région de Malgobek), ce qui n'a pas été communiqué aux membres de leurs familles.

Selon Mme Yevloyeva, la perquisition de sa maison a été effectuée avec de grossières violations de la procédure, ce qui lui permet de supposer que les objets illégaux découverts avaient été furtivement déposés par les agents des forces de l'ordre. Elle a aussi déclaré avoir été interrogée dans le bâtiment du département du Ministère de l'intérieur d'où elle aurait entendu les cris des détenus provenant des salles d'interrogatoire proches.

Le matin du 14 novembre 2008, les hommes arrêtés ont été amenés dans le centre de détention provisoire du Ministère de l'intérieur de l'Ingouchie. C'est à ce moment là que les avocats ont pu les voir et constater qu'ils avaient été tabassés.

Le 18 novembre 2008, Ibragim Aouchev et Tamerlan Tankiev ont été relâchés. Une procédure administrative a été entamée contre eux suite à leur résistance alléguée aux agents de police. Quant aux frères Tsokiev, ils ont été laissés en détention et des poursuites pénales pour possession illégale d'armes et attentat à la vie d'un agent des forces de l'ordre a été entamées contre eux. En deux mois, l'affaire a été classée et les frères Tsokiev ont été déclarés innocents. La procédure administrative contre M. Aouchev et M. Tankiev a également été classée.

Mais avant que M. Aouchev et M. Tankiev ne soient relâchés, les médias ont rapporté qu'ils auraient été torturés. Dans son interview Magomed Tsokiev, transféré à l'hôpital pour des soins médicaux, a déclaré avoir été tabassé et torturé par des agents fédéraux des forces de l'ordre. Ces informations ont été confirmées par la suite par M. Aouchev et M. Tankiev, qui ont eux aussi, demandé une assistance médicale. Les traces de coups ont été médicalement constatées dans le cas des quatre arrêtés.

Le 18 novembre 2008, une procédure pénale suite à l'abus de pouvoirs avec violence a été ouverte contre les agents non identifiés des services des forces de l'ordre. Malgré le fait que cette affaire ait été largement diffusée dans les médias et malgré l'engagement personnel du président de l'Ingouchie M. Yevkourov³³, les coupables n'ont toujours pas été identifiés et ne sont pas poursuivis. L'instruction de l'affaire avait été suspendue, mais elle a été reprise à la demande de l'avocat des victimes.

³² Structure regroupant des agents du Ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie en mission en Ingouchie, en provenance d'autres régions.

³³ Qui a publiquement donné l'ordre de mener à bien l'enquête et de poursuivre les coupables.